

## Nouvelle inscription 2023-2024 - adultes Avenir Amboise Gymnastique

Préparez votre dossier dès maintenant !  
Vous trouverez dans ce dossier tous les documents nécessaires à votre réinscription.

### Cours de fitness adultes / ados (à partir de 16 ans)

Groupe	Jour	Horaire	Tarif
Fit'gym	Mardi	20h00 à 21h00	166 €
Cross training	Mercredi	20h00 à 21h00	
Zumba	Jeudi	20h15 à 21h15	

#### Mini-Pack Fitness :

2 cours au choix 226 €

#### Pack Fitness :

3 cours au choix 286 €

\*\*\*\*\*

\*\*

### Cours de gym santé

Groupe	Jour	Horaire	Tarif
Gym santé*	Mardi	10h30 à 11h30	130 €
	Mardi	11h30 à 12h30**	
	Vendredi	10h30 à 11h30	
	Vendredi	11h30 à 12h30**	

#### Pack Santé :

2 cours au choix 165 €

*\*gymnastique adaptée au public senior ou atteint de pathologies chroniques (diabète, obésité, cancer, maladies cardio-vasculaires,...)*

**\*\* sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits**

## **FORMALITES A ACCOMPLIR :**

- **Page 4: Fiche d'adhésion à imprimer et à remplir** (le mail est *obligatoire pour la demande de licence et indispensable pour que l'on puisse vous envoyer des informations. Ce mail ne sera donné en aucun cas à un tiers.*)
- **Pages 6 et 7 :** Règlement intérieur à lire et à conserver

La souscription Assurance FFGYM obligatoire se fera automatiquement, dès que votre licence sera validée par la FFGYM, elle vous adressera un email confirmant l'adhésion de base obligatoire, avec la notice définissant les garanties du contrat.

Si vous souhaitez souscrire une option complémentaire les informations seront communiquées dans cet email.

### **☞ Pièces à joindre au moment du dépôt des réinscriptions :**

- Certificat médical de **moins de 3 mois** précisant la mention « non contre-indication à la pratique de la gymnastique » (obligatoire pour pouvoir commencer les entraînements)
- paiement total de l'adhésion

**☐ Pour que le dossier soit pris en compte et que la place dans le groupe soit réservée, votre dossier devra être complet.**

- Vous avez droit à une séance d'essai. Le dossier complet doit tout de même être déposé au club avant la séance d'essai. Si vous ne souhaitez pas continuer après la séance d'essai, nous vous rendrons votre dossier.

Ce dossier sera à déposer au club (gymnase Tulasne) les jours suivants :

**mercredi 13 septembre 2023 de 16h à 19h30**

**vendredi 15 septembre 2023 de 18h à 19h30**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

### **Paiement de la cotisation**

Nous acceptons les règlements en chèques, espèces, chèques-vacances\*, coupons-sport.

Vous avez également la possibilité de payer en 3 fois ou 6 fois en chèques.

Pour la première mensualité, il faudra régler la licence distinctement (48,90€/58,90€) obligatoirement par chèque, quel que soit le mode de paiement choisi.

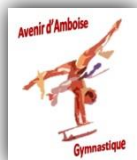
*(ex : 176 € = 48,90 € par chèque + solde en tout autre paiement)*

*\*une majoration de 3 € sera appliquée pour tout règlement par chèques vacances afin de supporter les frais de traitement*

Groupes	Nbre d'hrs / sem	Licence FFG	Cotis. club	Total à payer	en 3 fois (oct, nov, déc) le 15			en 6 fois (oct, nov, déc, janv, fév, mars) le 15					
					Chq N°1	Chq N°2	Chq N°3	Chq N°1	Chq N°2	Chq N°3	Chq N°4	Chq N°5	Chq N°6
<b>ADHESION FITNESS ADULTE / ADO</b>													
Fit'gym	1h	58,90	107,10	<b>166</b>	95	36	35	77	18	18	18	18	17
Cross training	1h	58,90	107,10	<b>166</b>	95	36	35	77	18	18	18	18	27
Zumba	1h	58,90	107,10	<b>166</b>	95	36	35	77	18	18	18	18	17
<i>Mini-Pack fitness</i> 2 cours au choix	2h	58,90	167,10	<b>226</b>	115	56	55	87	28	28	28	28	27
<i>Pack fitness</i> 3 cours au choix	3h	58,90	227,10	<b>286</b>	135	76	75	97	38	38	38	38	37
Gym santé	1h	48,90	81,10	<b>130</b>	76	27	27	62	14	14	14	14	14
	2h	48,90	116,10	<b>165</b>	94	36	35	76	18	18	18	18	17

**Reprise des entraînements : lundi 18 septembre 2023**





## **Collecte de données à caractère personnel (RGPD)**



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour une demande de licence sportive fédérale. La base légale du traitement est : « association loi 1901, agréée jeunesse et sport, affiliée à la FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE et reconnue d'intérêt général. »

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE.

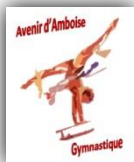
Les données sont conservées pendant le temps de l'adhésion à l'association AVENIR D'AMBOISE GYMNASTIQUE plus 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

En fonction de la base légale du traitement :

- Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ;
- Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données : [avenir.amboise.gymnastique@gmail.com](mailto:avenir.amboise.gymnastique@gmail.com) ou AVENIR AMBOISE GYMNASTIQUE, Cité du Clos des Gardes – 37400 AMBOISE.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



## REGLEMENT INTERIEUR



Définition du règlement intérieur pour les associations loi 1901.

Le règlement intérieur n'est pas obligatoire, mais il est facile à modifier : Une réunion du conseil de direction suffit, avec éventuellement ratification de la prochaine assemblée générale. Il précise et complète les statuts.

### I - INTRODUCTION

« L'Avenir d'Amboise gymnastique », est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

« L'Avenir d'Amboise gymnastique » est affiliée à la fédération française de gymnastique (FFG).

Le club, ouvert à tous, a pour objet de développer, dans la limite de ses possibilités, tout ce qui a trait à la pratique de la gymnastique.

Les membres du bureau, administratif et technique, sont tenus de faire part aux adhérents ou à leur représentant légal, de toutes directives ou communications concernant le fonctionnement de l'association.

Ce règlement intérieur est conforme aux dispositions d'utilisation des infrastructures émises par la municipalité d'Amboise.

### II - L'INSCRIPTION AU CLUB

#### **A) L'INSCRIPTION**

L'adhésion au club est annuelle. Elle comprend : la cotisation au club et le coût de la licence-assurance Fédération Française de Gymnastique.

**Aucun remboursement n'est possible en cours d'année**, sauf cas de force majeure : problème de santé justifié par la production d'un certificat médical. Dans ce cas, et le seul, le remboursement sera effectué au prorata de la pratique, hors licence qui reste due dans son intégralité.

#### **B) LA SAISON**

La saison commence courant septembre et se termine courant juin.

Les dates sont fixées lors de la dernière réunion du bureau de la saison précédente.

#### **C) VACANCES ET JOURS FERIES**

Il n'y a pas d'entraînement pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Certains stages peuvent être organisés pendant ces périodes (voir paragraphe VI).

#### **D) ASSEMBLEE GENERALE ET GALA DE FIN D'ANNEE**

Lors de l'assemblée générale, une présentation des activités du club est proposée.

Chaque année, le gala se déroule en décembre et l'assemblée générale se déroule à cette occasion.

### III - LES ENTRAINEMENTS

Les horaires d'entraînement qui vous sont donnés sont ceux de début et de fin d'entraînement.

Exemple : 18h-20h. Début de l'entraînement 18h, fin 20h. Au-delà de ces limites le club n'est pas responsable de la garde de vos enfants.

**Vous devez attendre la prise en charge de vos enfants par l'entraîneur pour quitter le gymnase.**

L'accompagnateur est tenu **de vérifier dans le gymnase la présence effective de l'entraîneur**. Tant que l'entraîneur n'est pas présent, vous ne pouvez laisser votre enfant devant ou dans le gymnase (**le gymnase ouvert ne signifie pas que l'entraîneur soit là**).

**Les parents ne sont pas acceptés dans le gymnase pendant les entraînements, exception faite pour les cours de baby gym 2-3 ans pour lesquels la présence d'un parent est obligatoire.**

## **IV - TENUE**

- Les cheveux doivent être attachés pour des questions de confort et de sécurité.
- Groupes Baby gym, Eveil gymnique, Loisirs et Ecole de gym (initiation gymnique) : Tenue libre
- Groupes compétitifs: Justaucorps et veste du club obligatoires.

En ce qui concerne les chaussures, les enfants peuvent être pieds nus ou porter des chaussures adaptées et réservées à la pratique de la gymnastique.

## **V - LES COMPETITIONS**

### **A) QUI EST CONCERNE ?**

Il existe des groupes non compétitifs pour les enfants ne désirant faire que du loisir.

Pour les autres groupes les dates de compétitions sont communiquées dès qu'elles sont connues. **Vous êtes alors priés de nous informer de la participation ou de l'absence** de votre enfant aux compétitions. Le club se réserve le droit de demander le remboursement de l'engagement s'il y a annulation de la participation pour des raisons non médicales.

### **B) PARTICIPATION FINANCIERE**

Pour les déplacements lors des compétitions, les frais de déplacement, d'hébergement et de repas sont à la charge des familles.

### **C) TRANSPORT**

**Le transport des gymnastes, entraîneurs et juges est assuré par les parents des gymnastes.**

## **VI - LES STAGES**

Des stages sont organisés au cours de saison. Les gymnastes concernés seront avisés dans les meilleurs délais.

Une participation financière sera demandée pour chaque stage. Le montant en sera fixé à l'avance.

## **VII - RAPPEL**

**Le club se réserve le droit de radier tout membre ayant une attitude, un comportement, une tenue non correcte ou en cas de non-paiement des cotisations même partiel.**